



1. Choix du thème (décembre année - 2)

L'appel à thème est lancé au mois de novembre de l'année-2 avec date de réception des propositions de thème avant les vacances de Noël.

L'ensemble des propositions est répertorié par un membre du CA au sein d'un fichier unique dont tous les membres du CA auront lecture au même moment. Ce fichier ne sera pas partagé sur la Dropbox.

Afin que les votants ne soient pas influencés, les propositions seront répertoriées sans référence à leurs auteurs.

Après discussion et délibération du CA (sans les professeurs) lors d'une réunion dédiée, un vote permettra de choisir le thème.

Le thème choisi sera révélé aux adhérents lors du bœuf de janvier.

2. Écriture du synopsis (avril/mai année -1)

L'écriture du synopsis sera réalisée par les participants à l'atelier écriture (3 à 6 membres).

3. Lancement officiel de la thématique (juin année -1)

Information des adhérents du synopsis choisi et des conditions de propositions de plateaux.

Un maximum de 3 plateaux pourra être proposé par adhérent. Pour autant une proposition unique n'entraînera pas une acceptation de fait par le pôle scénique.

Une proposition de plateau doit comporter :

- Nom du plateau / morceau, artiste
- Univers artistique / musique live ou bande son / scénique / chorégraphique.
- Le nombre de personnes envisagées.
- Proposition des noms de musiciens (si accord des musiciens sur la réalisation).
- Les besoins techniques / décors / matériels extérieurs à la structure scène.(Max 6 micros, 4 guitares électriques, 2 guitares acoustiques, 2 pianos, 1 basse et 1 batterie)

Les critères à respecter :

- Être dans le thème,
- Respecter le synopsis
- Respecter les lignes directrices données par le CA
- Respecter un maximum des 4 critères suivants:
 - Modernité
 - Dynamisme
 - Popularité (chanson connue)
 - Paroles en français.
- Respecter les contraintes techniques (nb max de micros, ressources techniques possibles)

4. Réunion des propositions de plateaux (fin septembre année -1)

Centralisation des propositions de plateaux, échange et discussion avec le pôle scénique (CA+professeurs) sur les faisabilités musicales, artistiques et techniques, et la bonne répartition des ressources humaines, instrumentales et techniques pour la construction d'un spectacle collectif.

Le pôle scénique, en charge de la construction de cette soirée, pourra en fonction des cas donner un avis afin de mieux répartir les ressources ou proposer des alternatives.

5. Choix par le pôle scénique des plateaux retenus (début octobre année - 1)

Réunion de discussion et d'échange sur la liste des morceaux proposés afin de valider une liste définitive de plateaux, point de départ de l'écriture de la partie théâtre et des répétitions des plateaux.

Il conviendra de s'assurer de la bonne répartition des plateaux (idéalement 1 plateau par personne), cette règle pouvant être adaptée en fonction du nombre de propositions (supérieur ou inférieur au nombre de plateaux à pourvoir).

La méthode appliquée pour choisir les plateaux, pour chaque phase du synopsis :

- 1^{er} passage : classement des plateaux dans l'ordre de préférence (respect des critères définis au chapitre 5), sans tenir compte de la personne qui l'a proposé
- 2^{ème} passage : vérifier la bonne répartition des plateaux par adhérents

6. Atelier d'écriture théâtre (de mi-octobre à mi-décembre année -1)

Ouverture des séances d'écriture théâtre avec la production d'une histoire et d'un fil conducteur du spectacle avec un objectif de finalisation mi-décembre afin que le CA et des lecteurs externes puissent valider le texte et/ou suggérer des modifications.

7. Répétitions théâtre (janvier à mai)

Prévues le lundi soir à 20h30, durée entre 1h15 et 1h30.

8. Premier pôle scénique (fin janvier)

1^{ère} séance d'audition des plateaux (hors ceux portés par les professeurs).

Le pôle scénique est destiné à apporter toute l'aide nécessaire à la bonne réalisation du plateau. Le responsable du plateau décrit les conditions d'exécution, donne des éléments de mise en scène, des éléments techniques puis le morceau est interprété. Le pôle scénique donne un avis et le conseille éventuellement sur les pistes à suivre pour que le plateau soit joué dans les meilleures conditions et qu'il donne un rendu maximum pour le public.

9. Deuxième pôle scénique (avril / mai)

2^{ème} séance d'audition des plateaux afin d'apporter toute l'aide nécessaire à leur bonne réalisation.

10. Filage du spectacle (mai)

Filage complet du spectacle (morceaux musicaux en acoustique ou sur bandes sons + partie théâtre), en costumes, afin que tous les intervenants puissent prendre leurs repères et mesurer le temps dont ils disposeront lors de la soirée pour s'installer sur scène, se changer, etc ... et pour que l'équipe technique puisse repérer les besoins techniques.

11. Semaine de la soirée spectacle (mercredi, jeudi, vendredi, samedi, généralement en juin)

- Mercredi après-midi : Installation du matériel, de la scène, de la régie son, des décors, ...
soir : Balances (pas de répétitions) tranche de 20 mn dédiée à la technique
- Jeudi après-midi : gestion et mémorisation de tous les instruments sur scène.
soir : Balances (pas de répétitions) tranche de 20 mn dédiée à la technique
- Vendredi après-midi : Sécurisation de la structure technique et scénique et mise en condition spectacle.
soir : Générale du spectacle en conditions réelles (sans public).
- Samedi après-midi : Derniers réglages et mise en condition spectacle
soir : Soirée spectacle de l'Association Harmonie.

12. Réunion de débriefing du spectacle (juin)

- Débriefing de la partie gestion spectacle
- Débriefing de la partie théâtre
- Débriefing de la partie musique / plateaux
- Débriefing de la partie technique
 - sonorisation,
 - logistique,
 - éclairages,
- Débriefing de la partie décor, costumes, ...

13. Équipe à la construction du spectacle

- Pôle scénique (CA/Professeurs)
- Atelier d'écriture
- Équipe technique son
- Équipe technique éclairage
- Équipe intendance
- Décors/costumes